

Explication de passages

M.E. 1861 pages 211-215

Nous n'avons rien reçu en réponse à la demande que notre frère H.B. nous faisait (voir la troisième page de la couverture du numéro 6) de développements sur le sujet de l'enlèvement de l'Église. — Nous ne pouvons, pour le moment, répondre au désir de notre frère; nous nous contenterons de le renvoyer aux ouvrages publiés depuis quelques années sur ce sujet, et, en particulier, à l'excellent traité intitulé : *La Venue du Seigneur, l'enlèvement de l'Église, etc.* (n° 15 de la série des traités chrétiens). Nous espérons tôt ou tard, Dieu voulant, revenir sur cette importante question et y consacrer un article spécial dans notre feuille.

Notre frère S.T., à R., demande :

1° S'il y a une différence de sens entre ces deux mots de la Parole : *amour* et *charité* ?

À quoi nous répondons que ces deux mots, dans nos anciennes versions françaises, étaient donnés arbitrairement pour traduire un seul et même mot grec, *agapê*, d'où vient *agape*, qui se trouve cent seize fois dans le Nouveau Testament, et qui est toujours rendu par *amour* dans les traductions récentes publiées en Suisse. *Charité* vient du latin *caritas*, qui signifie *cherté* et *amour*. Notre adjectif *cher* a ces deux mêmes sens.

2° Dans Éph. 3, 15, on lit : « Duquel toute famille dans les cieus et sur la terre est nommée ». Que faut-il entendre par ces mots : « toute famille », et encore : « dans les cieus et sur la terre » ? À quoi nous répondons avec les « Études sur la Parole, vol. 4, p. 325 » :

« C'est au Père de notre Seigneur Jésus Christ que l'apôtre s'adresse maintenant (v. 14), comme, au chapitre 1, il s'était adressé au Dieu de notre Seigneur Jésus Christ. Ainsi « toute famille », non pas « toute *la* famille », se range sous ce nom de Père de notre Seigneur Jésus Christ. Sous le nom de Jéhovah, il n'y avait que les Juifs : « Je vous ai connus, vous seuls, d'entre toutes *les familles* de la terre », dit Jéhovah aux Juifs (Amos 3, 2); « c'est pourquoi je vous punirai de toutes vos iniquités ». Mais sous le nom de Père de notre Seigneur Jésus Christ, toute famille : Église, anges, Juifs, Gentils, tous se rangent : toutes les voies de Dieu, dans ce qu'Il avait arrangé pour Sa gloire, se coordonnent sous ce nom et sont en rapport avec Lui ».

Un de nos abonnés a bien voulu compléter, par les lignes suivantes, la réponse que nous avons donnée à la page 138 à une question que, à dessein (nous l'avons fait entendre), nous ne voulions pas traiter plus à fond.

« En relisant et la question de la page 80, et la réponse donnée aux pages 138 et suivantes, il m'a paru qu'il y a quelques mots à ajouter.

Quant à la question, d'abord, elle a pour centre un mot français, par lequel les traducteurs ont, plus ou moins arbitrairement, traduit divers mots hébreux de l'Ancien Testament, ou grecs du Nouveau.

La réponse signale cet inconvénient et le corrige en donnant les divers mots hébreux ou grecs qui ont été traduits par *enfer*, et les passages où ils se trouvent. Mais elle s'en tient là, et ne donne ni la signification ni la portée de ces mots. Je vais essayer d'aller un peu plus loin, au risque, en étant moins prudent, de devenir plus téméraire.

Le mot *shéol* ne se trouve que dans l'Ancien Testament. Or ce livre, quoiqu'il parle de flammes *éternelles* (És. 33, 14), d'opprobres et d'infamies *éternelles* (Dan. 12, 2), et d'être exterminé *éternellement* (Ps. 92, 7), ne va pourtant au fond pas au-delà de ce règne dont la durée a été limitée dans l'Apocalypse à mille ans. Je crois donc qu'on peut en conclure que

le mot *shéol*, là même où il s'agit d'un séjour des morts, ne comprend que le temps depuis leur mort jusqu'à la fin du règne, c'est-à-dire jusqu'au jugement final; aussi l'a-t-on souvent traduit par *sépulcre*, et, comme le juste meurt aussi bien que le méchant, ce mot s'applique au lieu du séjour du juste aussi bien qu'à celui du méchant (Gen. 37, 35; 42, 38; 44, 29, 31; 2 Sam. 22, 6; Ps. 16, 10; 18, 5; 30, 3; 49, 15; 86, 13; 116, 3; És. 38, 10; Jon. 2, 3).

Dans le Nouveau Testament c'est ordinairement le mot *hadès* qui est traduit par *enfer*, et c'est effectivement par *hadès* que les Septante traduisent aussi ordinairement le mot *shéol*.

En tant que séjour des morts nous y voyons le riche de la parabole de Luc 16, et nous apprenons que pour lui c'était un lieu de tourments. Mais cette même parabole nous montre le pauvre, quoique reposant dans le sein d'Abraham, assez rapproché du riche pour qu'ils puissent converser ensemble, et je crois qu'on peut affirmer sans témérité qu'il était aussi dans le *hadès*. Au reste c'est le mot qui est employé dans Actes 2, 27, 31, traduction de psaume 16, 10, pour marquer le lieu dans lequel le Seigneur Jésus a séjourné entre Sa mort et Sa résurrection, et en 1 Corinthiens 15, 55, *hadès* désigne le lieu d'où sortiront les morts qui ressusciteront incorruptibles. Je crois donc que le *hadès*, comme le *shéol*, est le lieu où séjournent tous les morts quels qu'ils soient, avant la première résurrection (1 Cor. 15, 55), ou avant le dernier jugement (Apoc. 20, 13).

Le mot *géhénne* a évidemment une signification plus restreinte en ce qu'il désigne toujours un lieu de jugement (Matt. 5, 22, 29, 30; 10, 28; 18, 9; 23, 33; Marc 9, 43, 45, 47; Luc 12, 5).

Ensuite nous trouvons des expressions qui ne se rapportent que au lieu du jugement *pendant le règne*, comme :

La fournaise de feu; là seront les pleurs et les grincements de dents (Matt. 13, 42, 50).

Le feu inextinguible (Matt. 3, 12).

Le feu (Matt. 13, 30).

Les ténèbres du dehors où il y aura des pleurs et des grincements de dents (Matt. 8, 12; 22, 13; 25, 30; Luc 13, 28).

Les pleurs et les grincements de dents (Matt. 24, 51).

Le dehors (Matt. 25, 10; Luc 13, 25, 28).

Je pense que tout cela est compris dans la *géhénne*; comparez Marc 9, 44, 46, 48.

Enfin nous trouvons une expression qui, sauf le jugement de la Bête et du faux prophète (Apoc. 19, 20), ne s'applique qu'au jugement final et éternel devant le grand trône blanc, c'est celle de *étang de feu* (Apoc. 20, 15), ou *étang brûlant de feu et de soufre* (Apoc. 21, 8); elle désigne donc le lieu des peines éternelles après ce jugement. »